



# STAGES

## de formation

Spécialité de formation

Gestion des ressources humaines

Sous-spécialité

Statut, rémunération et masse salariale

## LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Modalité  
d'organisation

Présentiel et à distance

DUREE

**5,5 jour(s)**

dont 18 heure(s) en présentiel et 15 heure(s) à distance

Code IEL

(Structure / stage / session)

**86 / SXGR1 / 618**

Dates :

**20/21 + 28 janvier 2025**

Horaires :

**de 9h00 à 17h00**

Lieu :

La Tremblable – Base  
nautique Ch.Picon

Contacts

**Sébastien NANI**

Conseiller formation  
sebastien.nani@cnfpt.fr

**Christelle DIAS-DEBARGE**

Secrétaire formation  
christelle.diasdebarge@cnfpt.fr

Public

- Assistant de gestion des ressources humaines, assistant carrière-paie, assistant emploi-formation, secrétaire de mairie

Prérequis

- cette formation présente un panorama de toutes les activités Rh et s'adresse donc à des agents en poste en Rh ayant moins de 3 ans d'expérience dans le domaine. Pour aller plus loin, vous pourrez vous inscrire à des formations spécifiques.
- maîtrise et ac

Objectifs

- appréhender de façon générale les fondamentaux statutaires RH
- mettre en œuvre les décisions de la collectivité en matière de ressources humaines,
- réaliser une recherche documentaire pour appliquer des modèles d'actes conformes,
- tenir à jour le dossier individuel de l'agent,
- identifier les acteurs pertinents et utiles dans la mise en œuvre des décisions de la collectivité,
- expliciter les décisions auprès des différents interlocuteurs (agents, élus, encadrants),
- préparer, mettre en œuvre et accompagner les décisions des instances.

Contenu

- les valeurs et les principes du service public local,
- le Code général de la fonction publique,
- les droits, les obligations et les protections des agents,
- la discipline,
- le recrutement,
- les grandes notions du dialogue social,
- les lignes directrices de gestion,
- les parcours professionnels (avancement d'échelon et de grade, promotion interne, mobilité),
- les positions administratives,
- l'entretien professionnel,

- 
- l'organisation du travail y compris le télétravail,
  - la rémunération et les avantages divers,
  - les congés liés à l'état de santé,
  - le temps partiel thérapeutique,
  - la période préparatoire au reclassement et le reclassement pour inaptitude physique,
  - la protection sociale complémentaire,
  - les acteurs en matière de santé,
  - les dispositions particulières applicables à certains agents (TNC, emplois de direction, collaborateurs de cabinet et vacataires),
  - la cessation de fonctions.

---

## Méthodes pédagogiques

cette formation fait l'objet de temps de formation à distance sous forme de modules d'e-formation depuis la plateforme d'apprentissage à distance du CNFPT : elle démarre par un module à distance, se poursuit par une journée en présentiel, un module à distance et deux journées en présentiel accompagné par un tuteur tout au long des modules à distance.

---